

L'impact des services publics d'aide à la création de micro entreprises sur l'absorbition du chômage en algerie

Etude économétrique sur la contribution de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

Aicha HAMADOUCHE*

ملخص:

تميزت الفترة 1986-1999 بارتفاع ملحوظ في معدلات البطالة، في الجزائر، حيث بلغ أكثر من 29% من إجمالي السكان النشيطين، وهذا إلى غاية سنة 2004 أين لوحظ انخفاض محسوس. هذا الانخفاض كان نتيجة الإصلاحات الاقتصادية و السياسية التي انتهجتها الحكومة الجزائرية من أجل امتصاص البطالة من بين السكان. من بين الإصلاحات تم وضع عدة أجهزة لدعم الاستثمار الخاص لدى الشباب و الكهول ذوي القدرة المالية المحدودة ك:الوكالة الوطنية لدعم الشباب *ANSEJ* والصندوق الوطني للتأمين على البطالة *CNAC*. تهتم هذه الدراسة بقياس الأثر المباشر و المستقبلي لمشروع الصندوق الوطني للتأمين على البطالة على سوق العمل في الجزائر و هذا بتحليل عدد الوظائف المحققة بواسطة هذا المشروع خلال الفترة 2005-2012.

الكلمات المفتاحية: سوف العمل، الإصلاحات الاقتصادية، النمذجة الأحادية المتغير، التنبؤ.

Abstract:

La période 1986-1999 était marqué par un taux de chômage assez élevé atteignant plus de 29% de la population active, c'est depuis 2004 une baisse sensible a été enregistré. Cette baisse est un résultat direct d'un ensemble de réformes économique et politique qui ont accéléré l'opération d'emplois. Parmi ces réformes la mise en place de plusieurs dispositifs (tel que l'ANSEJ, la CNAC.....) encourageant l'investissement privé. Cette étude s'intéresse à mesurer l'impact présent et futur du dispositif CNAC (la caisse nationale d'assurance chômage), une des politiques de l'Etat face au chômage, sur le marché du travail algérien, et ce par le biais de l'analyse du nombre d'emplois crée par le CNAC de 2005 à 2012.

Mots clés: Marché de travail, Réformes économique, Modélisation univariée, Prévisi

Maitre Assistante, école supérieur de commerce..

Introduction:

Le chômage demeure une réalité préoccupante et revêt un caractère structurel sur le marché du travail en Algérie. Ce marché est caractérisé par une forte croissance de la population active (transition démographique et arrivée massive des femmes dans l'emploi), un faible taux d'activité féminine, un déficit d'emplois décents et une inadéquation entre l'offre et la demande de travail; ce qui contribue à maintenir le chômage à des niveaux élevés, notamment chez les jeunes actifs, avec de fortes disparités liées au genre et au niveau d'instruction.

Afin de lutter contre le chômage et créer de l'emploi, les pouvoirs publics ont mis en œuvre d'autres dispositifs d'emploi, s'articulant autour de l'idée d'aider les chômeurs à créer leurs propres entreprises d'un côté et le soutien et la promotion de l'investissement d'un autre côté. Ces dispositifs sont représentés par l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'agence nationale de gestion de micro crédits (ANGEM) et l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

L'objet de cette étude est d'analyser l'apport présent et futur (court terme) du dispositif CNAC sur le marché de l'emploi.

Quelle est la contribution de la CNAC sur le marché du travail en Algérie ?

1) les différents services publics d'aide à la création d'emploi

A partir de 1986, le chômage commença à se manifester de manière sensible en concernant particulièrement la frange jeune de la population. Les pouvoirs publics initièrent alors une politique de promotion de l'emploi avec le soutien financier de l'Etat et ciblant les jeunes demandeurs d'emploi. Cette politique allait se développer dans le cadre d'un dispositif de promotion et de préservation de l'emploi de plus en plus diversifié et dont la mise en œuvre et le développement se poursuit à ce jour.

Trois agences (ANSEJ, CNAC et ANGEM) sont associées à l'aide à la création d'activités en encourageant l'esprit d'entreprise, non seulement parmi les jeunes, mais aussi parmi d'autres groupes sociaux. Ces agences sont à présent configurées avec un siège à Alger, quelques agences régionales et au minimum 48 agences locales couvrant l'ensemble de l'Algérie. Depuis 2011, ces trois agences fonctionnent suivant un même mode opératoire afin d'octroyer des fonds pour la création d'activités, la génération d'emplois et une distinction en fonction du montant des crédits et des groupes d'âge. Les crédits peuvent être passés de deux façons:

- un financement mixte: apport personnel (70 %) et aide sans intérêt de l'agence (30 %);
- et un financement triangulaire: apport personnel (1 % ou 2 %), aide sans intérêt de l'agence (28 % ou 29 %) et prêt bancaire avec taux d'intérêt (70 %). Le prêt bancaire est garanti par un fonds créé par l'Etat et la contribution personnelle des bénéficiaires au fonds est fixée dans ce cas à 1 % des crédits octroyés. Chaque agence développe également d'autres programmes spécifiques attrayants. Les prêts sans intérêt de l'agence constituent un avantage, mais ils doivent être remboursés après les prêts avec intérêts des banques.

Agence Nationale de Soutien à L'Emploi des Jeunes ANSEJ a été créée en 1996. Elle soutient l'emploi des jeunes et vise à encourager la création et l'expansion des activités de production de biens et de services par les jeunes entrepreneurs à travers le programme de microentreprise. L'ANSEJ a pour missions principales:

- de soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement;
- de financer des projets initiés par des jeunes entrepreneurs;

- d'assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes.

L'ANSEJ a enregistré des hauts et des bas depuis sa création. En 1998, l'ANSEJ n'a financé que 7 279 projets. Elle a ensuite enregistré une hausse en 2000, portant à 10 000 le nombre de projets, mais elle a régressé ensuite pour passer à 6 700 projets en 2004. De 12 000 projets en 2005, le nombre a doublé en 2009 pour atteindre 24 869 projets et a dépassé les 30000 projets à partir de 2010.

Grâce aux dispositifs offerts après le Printemps arabe, le nombre de projets financés est passé à 42 621 en 2011 et a encore augmenté en 2012 pour atteindre 62812 projets. Le nombre réel d'emplois créés par ces microentreprises n'est pas encore connu. Selon les estimations, il devrait être de 2,5 emplois par projet, soit un total estimé de 164 530 nouveaux emplois créés en 2012.

- ***Agence Nationale Pour La Gestion Du Microcrédit ANGEM***

L'ANGEM a été créée en 2004. Sa principale mission consiste à réduire la pauvreté en mettant un microcrédit à la disposition des pauvres. Le microcrédit a été introduit par l'État à la fin des années 1990. Le système réglementaire du microcrédit, établi et mis en œuvre par le gouvernement en 1999, concorde à première vue avec l'idée de promouvoir les petites activités économiques, à savoir «le travail indépendant, le travail à domicile, la petite entreprise, l'artisanat et les services jusqu'à la limite de la microentreprise ». En participant activement à la promotion de l'emploi, «le microcrédit est conçu comme un instrument pour combattre le chômage et la pauvreté». Concernant la création d'activités et d'emplois, le microcrédit aurait pour effet de réduire le chômage, de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'éliminer progressivement l'économie informelle. Commenant avec moins de 4 000 crédits en 2005, l'ANGEM a connu une évolution très positive après 2008 dans le nombre d'entreprises financées. Elle a atteint le seuil de 451 608 projets à la fin 2012, dont près de 423 000 étaient destinés à l'achat de matières premières pour des activités domestiques. En ce qui concerne l'emploi, il n'existe pas d'évaluation précise. Selon les estimations, le multiplicateur serait de 1,5 emploi/ crédit. Depuis sa création jusqu'à ce jour, l'agence aurait généré près de 680 000 emplois. Plus de la moitié (56 %) de ce chiffre a été réalisée après le Printemps arabe.

- ***La Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC***

La CNAC a été créée en 1994, c'est un dispositif de soutien aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans, qui vise à favoriser la création

d'activités, par les chômeurs de la catégorie d'âge concernée. Il consiste en des prêts non rémunérés, une bonification des taux d'intérêt pour les taux bancaires obtenus et une prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études et expertises réalisées ou sollicitées par la CNAC. Elle a étendu ses activités à l'aide à la création d'activités économiques. Depuis 2003, à l'instar de l'ANSEJ, elle aide les travailleurs licenciés, âgés de 35 à 50 ans, à créer des activités dans le domaine des biens et des services.

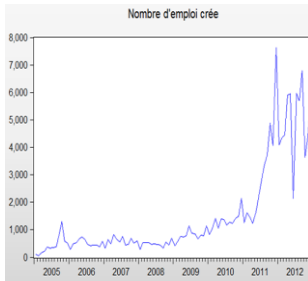
Depuis le Printemps arabe, le programme est ouvert à tous les chômeurs âgés de 30 à 50 ans. Il ne se limite plus exclusivement aux personnes ayant perdu leur emploi et se retrouvant au chômage. Auparavant, l'agence n'était accessible qu'à ses bénéficiaires qui étaient des travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Depuis 2011, le programme d'aide à la microentreprise de la CNAC est ouvert à tous les chômeurs d'Algérie. Concernant l'exécution, la CNAC a financé 18 490 projets en 2011 et 34 801 projets, soit près du double, à la fin 2012. Le nombre d'emplois générés par ces projets en 2012, est estimé 87 000, ce qui donne un ratio de 2,5 emplois par projet financé. Tant la CNAC que l'ANSEJ déclarent que seules 1,5 % des microentreprises ont éprouvé des difficultés à rembourser les prêts bancaires.

Malgré les hauts et les bas enregistrés dans la mise en œuvre des deux programmes (ANSEJ et CNAC) et l'évolution des microentreprises et des emplois créés depuis 1998, nous observons une tendance positive après 2008 qui montre qu'un nombre croissant d'entreprises a été financé et un nombre croissant d'emplois a été créé au cours des dernières années.

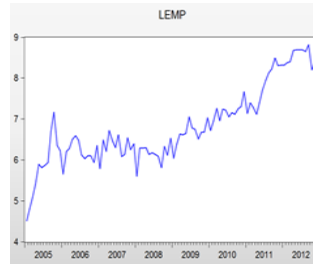
2)- contribution de la CNAC dans la création d'emploi sur le marché national

Nous proposons pour cette partie d'étudier une série mensuelle, notée emp, portant sur l'évolution du nombre d'emplois créés par la CNAC et qui couvre la période d'Octobre 2004 jusqu'à Décembre 2012, afin de faire des prévisions et les comparer par ce qu'il a été réalisé et ce en utilisant les techniques de séries temporelles pour l'étude des séries uni-variées.

Graphe n°1 : Evolution du nombre d'emplois mensuel(a) et le logarithme du nombre d'emplois(b) crée par le CNAC de 2005 à 2012



(b)



(a)

On a essayé de modéliser cette série tout en suivant la méthodologie de Box & Jenkins¹ qui vise à formuler un modèle permettant de représenter une chronique avec comme finalité de prévoir des valeurs futures. De ce fait, l'objet de cette méthodologie est de modéliser une série temporelle en fonction de ses valeurs passées et présentes afin de déterminer le processus ARIMA adéquat par principe de parcimonie.

Le graphe n°1(a), montre l'existence d'observations aberrantes. La distribution de la série peut être ajustée par la forme exponentielle. Sa linéarisation se fait l'introduction du logarithme (graphe n°1(b)), soit $lemp = \log(emp)$, le graphe de la série laisse apparaître une tendance (f_t) et les fluctuations régulières traduisent la présence d'une saisonnalité (s_t).

D'où : $Lemp_t = f(f_t, s_t, \varepsilon_t) = f_t + s_t + \varepsilon_t$, avec ε_t qui représente la composante résiduelle.

Après le filtrage par moyennes mobiles, les coefficients saisonniers sont présentés dans le tableau n°1

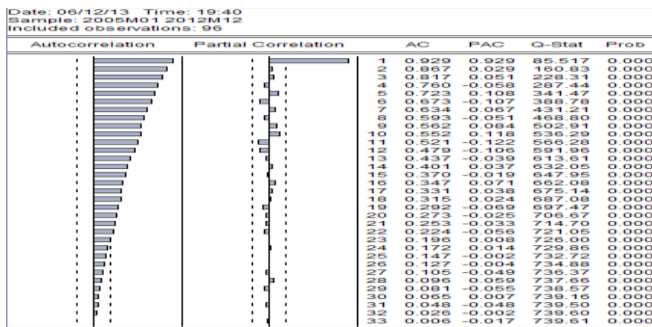
¹ Voir : Régis Bourbonnais « Econométrie : cours et exercices corrigés » 9^{ème} édition Dunod 2015 ; PP : 260-263.

Tableau n°1 : les coefficients saisonniers estimés

Scaling Factors:	
1	-0.382212
2	-0.013047
3	-0.001383
4	0.055561
5	0.077064
6	0.116942
7	0.026767
8	0.067860
9	-0.047716
10	-0.195125
11	-0.076326
12	0.117084

Ces coefficients saisonniers sont l'estimation de l'impact de chaque mois sur la création des emplois, et on les utilise pour enlever l'effet du mois sur notre série lemp. Donc en enlevant la composante saisonnière de lemp, on aura la nouvelle série lempsa dite série dessaisonnée. L'analyse de cette nouvelle série en utilisant le graphe de sa fonction d'autocorrélation simple², graphe 2, nous laisse en déduire qu'elle est non stationnaire, c'est-à-dire qu'elle est affectée par une tendance : déterministe ou aléatoire.

Graphe 2 : la fonction d'autocorrélation simple de lempsa



Pour confirmer l'hypothèse de non stationnarité, on a appliqué le test de Dickey Fuller Augmenté (ADF)³ qui sert à déterminer si une série est stationnaire ou non et par quelle méthode peut-on la rendre stationnaire.

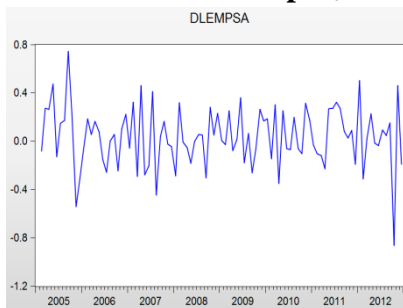
² La fonction d'autocorrélation simple

³ Il existe plusieurs tests de racine unitaire tel que : le test de Phillips Perron et le test KPSS, voir Régis Bourbonnais(2015) :PP 249- 251.

Le test a révélé que la série $lempsa_t$ est non stationnaire et la méthode adéquate pour la rendre stationnaire, serait d'appliquer un filtrage de différenciation d'ordre 1 :

$$dlempsa_t = lempsa_t - lempsa_{t-1}$$

Graph n°3 : la représentation graphique de la série $dlempsa_t$



Le graphe de la nouvelle série (Graph n°3), $dlempsa_t$, montre que la série varie autour d'une moyenne constante et nulle, ce qui éliminerait la présence d'une tendance et ce nous laisse supposer qu'elle est stationnaire.

Le test ADF confirme notre supposition (voir annexe), donc la série $dlempsa_t$ est stationnaire, ce qui nous permet de l'utiliser pour construire un modèle de prévision.

a) Identification du modèle de prévision

Notre série $dlempsa_t$ est une série stationnaire, elle n'est affectée ni de saisonnalité ni de tendance, donc elle peut être représentée par son passé : modèle autorégressif noté AR, ou par le passé de ses résidus : modèle moyennes mobiles noté MA ou par les deux en même temps : autorégressif-moyennes mobile noté ARMA. Le graphe de la fonction d'autocorrélation simple et partielle de la série $dlempsa_t$ nous permet d'identifier les différents modèles possibles qui peuvent la représenter, et l'application de certains critères de choix statistique nous aiderons à choisir le meilleur modèle.

Graph n°4 : Fonctions d'autocorrélation simple et partielle de la série dlempsa.

Dans la partie simple du graph, les termes sont significativement différents de zéro au retard ($q = 1$). Dans sa partie partielle, les termes sont significativement différents de zéro au retard ($P = 1$), ce qui nous amène à tester les processus : $MA(1)$; $AR(1)$; $ARMA(1,1)$

Date: 06/12/13 Time: 23:04
Sample: 2005M01 2013M12
Included observations: 95

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob
1		-0.227	-0.227	5.0461	0.025
2		0.030	-0.022	5.1378	0.077
3		-0.072	-0.074	5.6563	0.129
4		-0.091	-0.131	6.4915	0.165
5		0.131	0.085	8.2378	0.144
6		-0.103	-0.066	9.3364	0.156
7		0.049	-0.004	9.5898	0.213
8		0.098	0.126	10.616	0.224
9		-0.196	-0.156	14.731	0.099
10		0.131	0.044	16.601	0.084
11		-0.061	0.018	17.003	0.108
12		0.086	0.053	17.823	0.121
13		-0.081	-0.089	18.556	0.138
14		-0.053	-0.029	18.873	0.170
15		-0.063	-0.138	19.330	0.199
16		-0.079	-0.126	20.057	0.218
17		0.017	-0.036	20.090	0.270
18		0.074	0.024	20.742	0.293
19		-0.002	0.005	20.743	0.351
20		0.085	0.084	21.536	0.361
21		-0.012	0.088	21.654	0.420
22		-0.039	-0.054	21.845	0.469
23		-0.009	0.008	21.855	0.529
24		-0.037	-0.036	22.037	0.577
25		0.080	0.040	22.881	0.585
26		-0.009	0.010	22.891	0.639
27		-0.077	-0.068	23.995	0.647
28		-0.010	-0.096	23.710	0.697
29		-0.031	-0.058	23.847	0.736
30		0.115	0.058	25.707	0.690
31		-0.086	-0.109	26.778	0.683
32		0.019	-0.009	26.831	0.726
33		-0.056	-0.052	27.305	0.746
34		0.059	0.118	27.938	0.753
35		-0.027	-0.001	27.954	0.795

On retient le modèle qui possède des coefficients significativement différents de zéro et qui minimise les critères d'Akaike et Schwartz.

Dans notre cas, le modèle le plus adéquat est le modèle AR (1) de

la série dlempsa_t.

Tableau N°2 : Choix du meilleur modèle

Critère	MA(1)	AR(1)	ARMA(1,1)
Akaike	0,43	0,41	0,42
Schwartz	0,46	0,44	0,47

a) l'estimation du modèle choisi

L'estimation du modèle par les moindres carrés ordinaires nous donne les résultats suivants :

Graphe n°5 : Résultats de l'estimation du modèle de prévision

Dependent Variable: LEMP-LEMP(-1) Method: Least Squares Date: 06/12/13 Time: 23:19 Sample (adjusted): 2005M03 2012M12 Included observations: 94 after adjustments Convergence achieved after 3 iterations				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
AR(1)	-0.353967	0.096503	-3.667927	0.0004
R-squared	0.113381	Mean dependent var		0.038226
Adjusted R-squared	0.113381	S.D. dependent var		0.315051
S.E. of regression	0.296653	Akaike info criterion		0.418075
Sum squared resid	8.184290	Schwarz criterion		0.445132
Log likelihood	-18.64954	Hannan-Quinn criter.		0.429004
Durbin-Watson stat	1.948694			
Inverted AR Roots	-0.35			

Donc le modèle estimé est comme suit :

$$dlempsa_t = -0.353967 dlempsa_{t-1} + e_t ;$$

e_t représente les résidus (erreurs de l'estimation)

Le coefficient du modèle est significativement différent de zéro, la statistique de Durbin-Watson est 1,94 signe d'un bon ajustement et de non autocorrélation des erreurs.

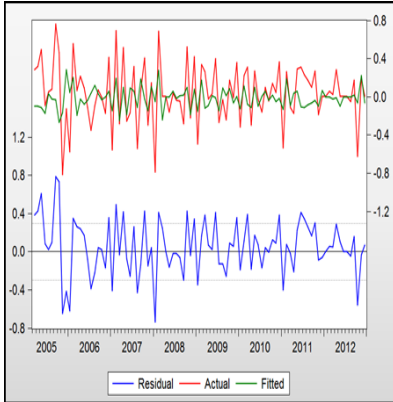
b) Validation du modèle

Pour valider le modèle, il faut que ses résidus (erreurs) forment un bruit blanc gaussien, et pour le faire on a d'abord vérifié :

- **Test Graphique**
 - i) **Bruit blanc**

D'après le test visuel du graphe n°5 on peut remarquer que les termes des coefficients d'autocorrélation simple sont à l'intérieur de l'intervalle de confiance et leurs probabilités de significativité sont tous supérieur à 0,05, ce qui nous amène à penser que la série constitue un bruit blanc

Graphe n°5 : la série résiduelle du modèle estimé : AR (1) et sa fonction d'autocorrélation simple et partielle



Date: 06/12/13 Time: 11:57
 Sample: 2005M03 2012M12
 Included observations: 94
 Q-statistic probabilities adjusted for 1 ARMA term(s)

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob
		1 -0.014	-0.014	0.0180	
		2 -0.003	-0.003	0.0188	0.891
		3 -0.203	-0.203	4.0969	0.129
		4 -0.050	-0.058	4.3435	0.227
		5 0.093	0.093	5.2113	0.266
		6 -0.017	-0.057	5.2397	0.387
		7 0.058	0.036	5.5844	0.471
		8 0.048	0.088	5.8086	0.562
		9 -0.144	-0.158	7.9996	0.434
		10 0.038	0.046	8.1573	0.518
		11 -0.120	-0.084	9.7329	0.464
		12 0.310	0.264	9.3049	0.446
		13 -0.164	-0.204	10.310	0.474
		14 -0.013	-0.002	10.329	0.435
		15 -0.187	-0.140	11.313	0.346
		16 -0.078	-0.085	12.015	0.095
		17 0.031	-0.046	13.127	0.082
		18 0.060	0.058	14.547	0.073
		19 0.054	-0.010	15.904	0.050

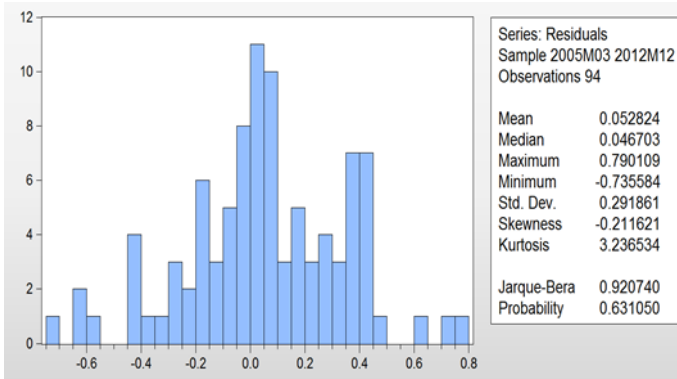
(b)

(a)

ii) Normalité

L'histogramme des résidus nous semble proche d'une distribution normale

Graphe N°5 : L'histogramme des résidus du modèle estimée AR (1)



• **Tests statistiques**

i) **Test de bruit blanc : « le test global de Ljung-Box »**

Il s'agit de tester l'hypothèse suivante :

$H_0 : \rho_1 = \rho_2 = \dots = \rho_k = 0$ (les résidus forment un bruit blanc)

H_1 : il existe au moins un ρ , qui est différent de 0.

Pour $h = 19$

$$\Phi_{19} = n(n+2) \sum_{k=1}^{19} \frac{P_k^2}{n \chi_{19(0,05)}^2} = 15.90 < 28.86$$

On accepte H_0 , l'hypothèse de bruit blanc est confirmée

ii) Test de normalité

En utilisant la statistique (S) dite : Skwness qui suit une loi normale de paramètres $(0,6/n)$ et la statistique (K) Kurtosis qui suit la loi normale de paramètres $(3,24/n)$, ces deux statistiques nous servent à tester la normalité d'une série, la première pour tester l'asymétrie de la distribution et la deuxième pour tester l'aplatissement de la distribution.

Test de Skewness: $\gamma_1 = \frac{\beta_1^{1/2} - 0}{\sqrt{\frac{6}{N}}} = \frac{|-0.21|}{\sqrt{\frac{6}{96}}} = 0.84 < 1.96$ Donc on

accepte l'hypothèse la symétrie des résidus

➤ **Test de Kurtosis :** $\gamma_2 = \frac{\beta_2 - 3}{\sqrt{\frac{24}{N}}} = \frac{|3.23-3|}{\sqrt{\frac{24}{96}}} = 0.46 < 1.96$ Donc

on accepte l'hypothèse de l'aplatissement normal.

On peut confirmer ces résultats par un autre test dit:

▪ **Test de Jarque-Bera :**

$$s = \frac{N}{6} \beta_1 + \frac{N}{24} (\beta_2 - 3)^2 \rightarrow \chi_{1-\alpha}^2 (2)$$

Si $s \geq \chi_{1-\alpha}^2 (2)$ on rejette l'hypothèse nulle de normalité des résidus au seuil α .

$JB = 0.92 < \chi_{1-\alpha}^2 (2) = 5.99$. Donc, on accepte l'hypothèse de normalité des résidus (les résidus sont gaussiens).

C)Prévision et interprétation des résultats

En utilisant le modèle estimé et en reconstituant le modèle par le rajout des composantes saisonnières, on a formulé le modèle de prévision suivant :

Tableau N°1 : les valeurs prévisionnelles du nombre d'emplois créée par le CNAC pour le premier semestre de l'année 2013.

Année et mois	Prévision	Réalisation	Erreurs de prévision	Ecart-type en %
Janvier 2013	3000	1836	- 1164	- 63.33
Février 2013	4143	3758	- 583	- 15.51
Mars 2013	4391	3273	- 1118	- 34.15
Avril 2013	4649	3494	- 1155	- 26.28
Mai 2013	4750			
Juin 2013	4943			

Nous constatons d'après les résultats prévisionnels obtenus et les résultats réalisés des écarts important (entre 15% et 63%) ces écarts sont justifiés par la nouvelle politique établie en 2011 concernant les activités financières dans le cadre du dispositif de soutien à la création d'activités.

En effet, en 2011 la CNAC a enregistré un taux près de 80% des projets déposés auprès des agences sont concentrées dans le domaine du transport (transport de voyageurs, transport du personnel, taxi, location de voitures). Ces activités ne génèrent pas la valeur ajoutée de la création d'emploi. Pour faire face à cette situation, le dispositif CNAC a mis en place une nouvelle politique adoptée le 19 juin 2011 qui stipule de fixer le taux des projets déposés par les chômeurs promoteurs à 25% pour le secteur du transport. Aussi en juin 2012, le dispositif CNAC a déclaré le rejet des dossiers des chômeurs promoteurs relatifs au domaine de location d'engin pour ne pas atteindre le niveau de saturation risquant de générer une forte concurrence d'un des difficultés de rentabilité.

Conclusion:

Face aux difficultés des secteurs économiques à créer des emplois, les pouvoirs publics algériens ont eu recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché du travail. De fait, les dispositifs de promotion d'emploi des jeunes initiés depuis ces dernières années ont relancé la dynamique du marché du travail (baisse du taux de chômage et encouragement de l'entrepreneuriat).

Dans ce papier on a essayé d'étudier l'évolution des nombres d'emplois créés par le dispositif CNAC pour voir les capacités présent et future de ces politiques à absorber le chômage en Algérie. Les résultats de prévision et de comparaison ont permis de ressortir des écarts importants (entre 15% et 63%) ces écarts ont été justifiés par la nouvelle politique établie en 2011 qui stipule de fixer le taux des projets déposés par les chômeurs promoteurs à 25% pour le secteur du transport.

Enfin, on voit que la concentration des projets déposés par les chômeurs promoteurs vers certains secteurs (le transport par exemple) au détriment d'autres secteurs est le résultat direct du manque de l'orientation de ces jeunes promoteurs c'est-à-dire qu'il faut relier les capacités de ces jeunes avec des projets vacants ;

c'est ce qui nous conduit à remettre sur le devant de la scène la courbe de Beveridge⁴. Cette courbe a une forme similaire à celle de Philips. Elle établit une relation inverse entre l'évolution du nombre de chômeurs et celle du nombre d'emplois vacants. La grande force de la courbe de Beveridge dans notre cas, en effet, réside dans sa capacité à se déplacer dans son cadran. Si elle bascule «au Nord-Est» cela traduit un dysfonctionnement structurel dans le marché du travail : malgré un nombre élevé d'emplois vacants, le taux de chômage reste fort, signe que les chômeurs sont inadaptés aux besoins des entreprises. Mais elle peut aussi descendre au «sud-ouest» du cadran, montrant au contraire que s'il y a des politiques structurelles menées par un gouvernement, le marché de l'emploi devient plus efficient.

⁴ sociologue - et homme politique - Lord William Henry Beveridge en 1944

Références & Bibliographies:

1. ANSEJ « L'impact du dispositif ANSEJ, CNAC: démographie des entreprises, facteurs d'échec et facteurs de réussite ». Ecotechnics ; Aout 2007.
2. Guide pratique :le dispositif de soutien à la création et d'extension d'activité par les chômeurs prometteurs âgés De30 à 50 ans, la direction générale de la CNAC, EL BIAR, Alger, Edition CNAS Constantine 2010
3. Jacques Freyssinet. « Le chômage » 11ème édition. Edition la découverte Paris juillet 2004
4. Moundir LASSASSI et Nacer-eddine HAMMOUDA ; «Le fonctionnement du marché du travail en Algérie : « Population active et emplois occupés » ; Région et Développement n° 35-2012.
5. Musette. M.S et al ; « Marché du travail et emploi en Algérie : éléments pour une politique nationale de l'emploi. » Bureau de l'OIT à Alger ; Octobre 2003.
6. ONS « Activité, emploi et chômage au 4^{ème} trimestre 2011 ». Statistique
7. Régis Bourbonnais, « Économétrie, cours et exercices corrigés » , 9ème édition DUNDO, Paris 2015
8. Régis Bourbonnais et Michel Terraza, « analyse des séries temporelles », DUNOD, Paris, 2004
9. Saïbi. S « Le rôle de l'accompagnement dans l'appui à la création de la petite entreprise – le cas de l'ANSEJ de Constantine » ; Novembre 2008.
10. [http:// www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)